Les principales obligations administratives en agriculture

Objectifs

Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives

Pré-requis

Cette formation est destinée aux personnes en cours d'installation ou déjà installées.

Contenu

La journée se découpe en 2 parties :
Une partie concernant la TVA et les différents régimes du BA et les conséquences dans le revenu global du foyer fiscal :
- les différents régimes TVA et leurs incidences administratives
- les principales règles d'imposition des bénéfices agricoles
- les principaux points de la déclaration d'ensemble des revenus
- les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières
- les principaux crédits d'impôts en agriculture
- la base de calcul des cotisations sociales

La seconde partie permettra de se repérer et s'organiser autour des différentes obligations administratives :
- législation concernant la tenue du livre de caisse et la facturation
- les principales obligations concernant les JA et les conditions d'installation
- différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche, etc)
- récapitulatif et calendrier des obligations administratives.

Un bilan de la formation sera réalisé en fin de journée.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 09/10/2019

Tarifs

Adhérent 154€
Non adhérent 204€
Non agricole 204€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pour un montant de 154€ dans la limite du plafond annuel de 2000€ VIVEA.

Plus de renseignements

Responsable de stage : Béatrice Gonzalez
afocg11@interafocg.org
AFOCG 11
Maison paysanne
10 rue Général Lapasset
11300
LIMOUX
Tel. 06 56 66 06 58

Taux de satisfaction : %

prevoir panier tiré du sac

ⓘ **Modalités d'accès :**

Dates, lieux et intervenants

18 oct 2019 09:30 - 17:30 (7hrs)	10 rue Général Lapasset 11300 Limoux	Béatrice Gonzalez, animatrice formatrice Afocg 11

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Statut _
Courriel _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.